

REMISE A NIVEAU – S.S.I.A.P. 2**OBJECTIFS**

- Remettre à niveau les connaissances des chefs d'équipe de sécurité incendie en poste dans les E.R.P. et les I.G.H.
- Programme officiel défini par le Ministère de l'Intérieur (Arrêté du 02/05/2005 modifié)

CONTENUS**FONDAMENTAUX DE SECURITE INCENDIE**

- Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Evaluation des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours
- Principes généraux de sécurité

MOYENS DE SECOURS

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours
- Agents Extincteurs - Moyens d'extinction
- S.S.I.

MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

- Action dans différents contextes (fumées, incendie)
- Evacuation des occupants
- Prise en charge d'une victime
- Levée de doute
- Utilisation des moyens de communication mobiles
- Mise en œuvre des moyens d'extinction

ORGANISATION D'UNE SEANCE DE FORMATION

- Formation des agents de l'équipe
- Méthodes pédagogiques
- Pratique de l'ambition
- Déroulement chronologique d'une séance
- Analyse de pratique

L'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE

- Organisation
- Exercices quotidiens
- Fonctionnement et gestion des conflits
- Accueil d'un nouvel agent
- Motivation de l'équipe
- Gestion administrative

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés – Débats
Etudes de cas
Mise en situation pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Plateau technique dédié aux formations sécurité répondant aux exigences réglementaires

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

Sans objet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Appréciation sur les actions du candidat pendant les séquences pratiques
Test d'évaluation de fin de formation (QCM)

GRETA CFA de la Marne

20, rue des Augustins - CS 30037 - 51725 REIMS CEDEX

03.26.84.55.40 – contact@gretamarne.com

SIRET : 19510035900023 - n° activité : 2151P000451 - date d'obtention : 29/10/1982

Les conditions générales de ventes sont disponibles sur notre site internet

PRÉ-REQUIS

Aptitude physique (Annexe VII à l'arrêté du 2 mai 2005), attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois
Etre titulaire de la qualification SSIAP 2
Etre titulaire du PSE 1 ou du SST en cours de validité, ou du PSC 1 de moins de 2 ans
Ne pouvant justifier d'une activité d'agent de sécurité incendie d'au moins 1607 h d'activité au cours des 36 derniers mois

PRE-SELECTION

Dossier
Entretien

PUBLIC

Salariés
Demandeurs d'emploi
Individuels

DURÉE

24 heures

DATES – DELAIS D'ACCES

Selon calendrier en cours

NOMBRE DE PARTICIPANTS

15 stagiaires maxi par session

INTERVENANTS

Formateurs qualifiés SSIAP 3 ou équivalent

LIEU DE FORMATION

Centre de Reims
Plateaux techniques du Lycée Raymond KOPA
3, Allée de l'Alouette – 51100 Reims

VALIDATION

Attestation de remise à niveau
Présence à l'ensemble des séquences programmées au recyclage

TARIF – MODALITES DE FINANCEMENT

Financement dans le cadre des différents dispositifs de la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi. Tarif individuel net de toutes taxes de 20 à 30 euros/heure

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Un recyclage de la qualification doit être effectué tous les 3 ans pour exercer la fonction

ACCESSIBILITE - HANDICAP

Locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap.

